

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers

Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame LEGRAND Marie

Tel : 02 97 02 22 80

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Lorient, le 22 décembre 2022

Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville

Réunion du 16 octobre 2022 à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Lorient

Présents :

Conseillers : Mme BEDOUCHE Dominique ; Mme COAT Véronique ; Mme COUPIER Erell ; M. LANGELIER Alain ; M. LE GOFF Jean-François ; M. LE GUEN Jean-Michel ; Mme LE ROUX Lydie ; M. LUCA HUGO ; M. OLIVIERI Jean-Philippe ; M. ROTRU Yann ; M. SOUBIGOU Albert ; M. VIALE Thierry.

Élus : M. DANIEL Stéphane, adjoint délégué à la Vie des quartiers et à la Démocratie Participative

Services : Mme ROBIN Morgane, Directrice de la Citoyenneté et des Relations Usagers ; M. SOUDAN Jérôme et Mme LEGRAND Marie, Service Proximité et Vie Citoyenne

Excusées : Mme HERMARY Muriel ; Mme PIGNON Chloé

Présentation de l'outil Rainbow :

Rainbow est un outil de communication pour votre CCQ. Développé par l'entreprise Alcatel-Lucent, l'application propose un système de messagerie instantanée (comme par exemple WhatsApp, Messenger, Skype, Discord, etc.) qui peut s'utiliser via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

La bulle (groupe de discussion) de votre CCQ vous servira à échanger plus facilement et en fonction des thèmes que vous souhaitez élaborer des sous bulles de travail seront mises en place.

Le lien pour rejoindre la bulle de votre CCQ est :

<https://meet.openrainbow.com/213466be311e4955932b703b8a110d51>

Mon Centre-Ville demain :

Présentation des deux axes prioritaires pour 2023

La piétonnisation :

Au moins un axe perpendiculaire à la rue du Port testera la piétonnisation en 2023.

Les pistes de réflexion se portent sur 2 rues :

- La rue de la Patrie
- La rue Paul Bert

La dynamisation du stationnement :

Afin de faciliter les rotations du stationnement dans le centre-ville pour renforcer l'attractivité des commerces, deux mesures sont prises : la définition d'une durée maximale de stationnement dans tout le centre-ville, sur des places gratuites, et la création de poches de stationnement payant permettant aux usagers du centre de rester sur des durées plus longues. Ces différentes mesures sont

principalement pensées pour les usagers du centre ; afin de faciliter le quotidien des habitants, des macarons de stationnement seront distribués aux foyers afin de leur permettre de se garer gratuitement dans leur quartier, sans limitation de durée. 5 zones ont été définies.

La mise en service de ces poches est estimée à la fin du 1^{er} semestre 2023. Les prérequis nécessaires à cette mise en service sont les suivants :

- La livraison de parkings fonctionnels (barrières, tarification, etc.)
- La distribution des macarons de résidents pour les personnes concernées

Le retour des membres du Conseil Citoyen de Quartier :

Plusieurs questions ont été soulevées :

- Les habitants disposant d'un macaron et habitant à la limite d'une zone donnée pourront-ils se garer dans une autre zone en cas de difficultés de stationnement ? → *Pour l'instant, il est imaginé que les macarons concernent une zone précise, avec un macaron par foyer. La question sera étudiée.*
- Quel est le retour d'expérience d'une ville ayant mis en place des poches de stationnement payant comme Rennes ? → *Rennes est aujourd'hui passée sur du stationnement payant dans toutes les rues.*
- L'installation de ces deux différentes mesures ne risque-t-elle pas de générer des problématiques de stationnement importantes dans les rues périphériques du centre ? → *Le projet « Mon Centre-Ville demain » inclut un volet dédié aux transports en commun, ainsi qu'à la piétonnisation de certains axes de l'hypercentre. La réflexion de la mise en place d'une "magistrale piétonne" facilitant le cheminement de la gare à l'embarcadère de Groix, en passant par l'hypercentre, est également en cours d'étude. Enfin, les mobilités alternatives à l'automobile seront facilitées sur les grands axes encadrant le centre.*
- Du côté de la zone Nord-Est, à côté de l'hôpital, les résidents sont actuellement gênés par les visiteurs de l'hôpital qui ne souhaitent pas payer le stationnement. La zone est exclue de la carte du stationnement à durée limitée : pourquoi ? Une conseillère fait également remarquer que le parking du GHBS souffre d'un manque de communication sur les possibilités de remboursement pour les consultants et prestataires de l'hôpital. Il doit par ailleurs être agrandi → *Les services n'avaient pas connaissance de la problématique qui n'avait pas été soulevée lors des différents ateliers menés sur le projet, mais vont prendre bonne note de ce retour.*
- Un macaron par foyer semble trop peu au vu des usages. Qu'en est-il des deux roues, qui stationnent également sur des places identifiées ? → *La problématique n'avait pas été identifiée par les services, qui en prennent bonne note.*
- Est-ce qu'il pourrait y avoir un système de macarons déplaçable d'un véhicule à l'autre pour prendre en compte la réalité des voitures multiples par foyer ? Ou un système de QR code ? → *Non, le principe est bel et bien d'identifier un véhicule par foyer. Il est rappelé aux conseillers que Lorient est l'une des seules villes de cette taille, en France, à ne pas imposer de stationnement payant en surface.*
- Comment cela va fonctionner pour les personnes habitant à la limite entre deux zones ? Est-ce que les rues seront bien identifiées pour le stationnement ou y aura-t-il un peu de marge pour les riverains ? Pourquoi ne pas mettre en place deux zones (une en hypercentre, une en périphérie) pour simplifier le stationnement ? → *Les services ont pris note de la réflexion, qui sera transmise au bureau d'études et aux élus.*
- Est-ce qu'un bilan du parking souterrain de la gare sud est prévu ? Il semble être sous-exploité. → *Des efforts de communication doivent être faits sur ce parking, pour en favoriser l'usage.*

- Est-ce que des travaux sont prévus sur la friche de la gare nord pour mettre en place un parking ? → *Oui*

Organisation d'ateliers et d'échanges avec les habitants :

Suite aux différentes réunions du CCQ1, 3 groupes de travail ont été organisés. Ils sont constitués de la manière suivante :

- **Animation du Centre-Ville** : Mme COAT Véronique ; Mme COUPIER Erell ; M. LANGELIER Alain ; M. LE GUEN Jean-Michel ; Mme LE ROUX Lydie ; M. LUCA HUGO ; M. ROTRU Yann. Le référent est M. ROTRU Yann.
- **Mobilités Douces** : M. LE GUEN Jean-Michel. Le référent du groupe est M. LE GUEN Jean-Michel.
- **Échanges habitants et commerçants** : Mme BEDOUCHA Dominique ; Mme LE ROUX Lydie ; M. OLIVIERI Jean-Philippe. La référente du groupe est Mme LE ROUX Lydie.

Carnaval 2023 :

Organisé le samedi 25 mars, ce projet est au service du « mieux vivre ensemble ». Le principe est simple : les habitants, les associations et les structures (écoles, centres sociaux) des quartiers défilent avec leurs costumes et leur char, fruit de mois de travail, au milieu de troupes professionnelles.

La thématique du carnaval a été ouverte au vote du 13/10 au 01/11 sur la plateforme participative de la Ville de Lorient. Il est ressorti du vote le thème suivant : « les 30 ans du Carnaval ».

Sur chaque territoire, un COPIL de quartier va être mis en œuvre. L'objectif est de proposer une harmonisation, une ampleur dans le cortège mais également un partage de savoir-faire, du temps intergénérationnel.

La participation à cet événement (sous quelque forme que ce soit) permettrait au CCQ de se faire connaître et de participer à cet événement fédérateur, intergénérationnel et rayonnant à l'échelle communale.

Le recensement des habitants :

Comme chaque année, le recensement de la population va avoir lieu entre janvier et février. L'action est nationale et se fait sur la base d'un échantillon représentatif, sur différents secteurs choisis de manière aléatoire. La ville cherchait à recruter 12 agents recenseurs

Les Conseils Citoyens de Quartier sont invités à sensibiliser leurs réseaux aux futurs passages des agents recenseurs et à l'importance de cette action qui permet entre autres de mieux connaître la population et d'adapter les politiques publiques aux besoins de la population : logements sociaux, transports en commun, places en écoles, en EHPAD... Le recensement permet également de comprendre les évolutions sociales et sociétales du territoire.

Il a été proposé aux membres du Conseil de se porter candidats ou de partager l'annonce de recrutement à leur entourage pour permettre à cette mission de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux d'ampleur affectant le quartier :

- Le pont d'Oradour sur Glâne : réduction du nombre de voies de circulation du 14/11 au 04/12 pour rénover les peignes du pont. Sont impactés les véhicules automobiles uniquement

- Le cours de Chazelles : arrêt total de la circulation du 11 janvier au 17 février inclus. L'objectif des travaux est de rénover l'ensemble des voies et systèmes d'aiguillage et de préparer la démolition de l'ancienne passerelle SNCF. Sont impactés les conducteurs automobiles, les cyclistes, les piétons.

Budget Participatif :

Bilan de la première édition du budget participatif :

- 67 projets déposés et 20 soumis au vote
- 1 778 votes exprimés
- 7 membres des CCQ impliqués dans le Comité d'Examen et de Suivi

L'annonce des résultats définitifs de la première édition du budget participatif a été faite lors du Conseil Municipal du **jeudi 24 novembre**.

Les projets réalisés sont les suivants :

- La fresque géante
- Le parcours patrimonial
- L'aire de jeux inclusive
- Le nom de la ville en lettres géantes
- Les boxes à vélo sécurisés
- Les feux piétons sonores
- La réhabilitation de l'espace barbecue de Kervéanec
- Le kiosque à Kervéanec
- Le four à pain à Kerguillette

L'édition 2023 est ouverte suite au Conseil Municipal : le dépôt des projets commencera en janvier 2023. L'annonce en sera faite par voie de presse. Comme pour la première édition, un accompagnement sera proposé aux porteurs de projets le souhaitant.

Le renouvellement du groupe d'animation :

Le règlement intérieur des Conseils Citoyens de Quartier stipule en son article 9 que le mandat des membres du groupe d'animation est d'un an renouvelable.

Au terme de cette première année, pour le collège des habitants, M. ROTRU Yann s'est représenté et a été réélu.

Pour le collège des associations, des professionnels et des acteurs socio-professionnels, M. OLIVIERI Jean-Philippe, pour l'entreprise « Manag'Com » s'est représenté et a été réélu.

Le rôle de suppléants n'a été pourvu pour aucun des deux collèges.

**La prochaine réunion de votre Conseil Citoyen de Quartier devrait se dérouler
le mardi 24 janvier à 18h30 à l'Hôtel de Ville**